



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 juillet 2020**

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présent(s) : **12**

Conseillers absent(s) : **4**

Procuration(s) : **4**

Conseillers supplémentaires : **2**

Présent(s) : Mmes et MM. Ingrid BOUGRAT ; Xavier CYREK ; Julie FLICK ; Hélène GERAULT ; Nicolas GINTER ; Alain HABER ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB ; Clarisse LANGER ; Pierre OSTER.

Présent(s) avec voix non délibérative : Mme Marie KREYE-DAUER ; Bruno SCHUG.

Absent(s) : Frédéric BIEBER donne procuration à Hélène GERAULT, Claude WERLÉ et Danielle CANAC donnent procuration à René WUNENBURGER, Florence HOOGSTOEL-MILLOUX donne procuration à Nicolas GINTER.

Date de la convocation : 29 juin 2020.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du compte-rendu du Conseil municipal d'installation du 8 juin 2020.
3. Elections de deux propriétaires titulaires de biens fonciers non bâtis et d'un propriétaire suppléant pour la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.
4. Renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID).
5. Désignation de représentants du CNAS.
6. Attribution de subventions communales.
7. Aménagement de la zone artisanale et commerciale.
8. Comptes-rendus de réunions.
9. Agenda.
10. Divers.

**1. Désignation du secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

M. Xavier CYREK est désigné comme secrétaire de séance.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**2. Adoption du compte-rendu du Conseil municipal d'installation du 8 juin 2020.**

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte le compte-rendu du conseil municipal du 8 juin 2020.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**3. Elections de deux propriétaires titulaires de biens fonciers non bâtis et d'un propriétaire suppléant pour la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.**

M. le Maire fait connaître au Conseil Municipal que, par lettre du 4 juin 2020, M. le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin l'a invité à faire procéder par le Conseil Municipal à l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune, exploitants ou non, appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de STUTZHEIM-OFFENHEIM, DINGSHEIM, GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL et HURTIGHEIM.

**Election des membres propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune**

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie le **18 juin 2020**, soit plus de 15 jours avant ce jour, et a été inséré dans le journal Dernières Nouvelles d'Alsace en date du 10 juin 2020,

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après :

- *M. Jean-François HURST*
- *Mme Nicole MULLER*
- *M. Dominique KLEIN*

qui jouissent de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité, sont de nationalité française et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Il est alors procédé à l'élection au bulletin secret dans les conditions fixées par l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le nombre de votants étant de 15, la majorité requise est de 8 voix.

**Pour le collège des propriétaires fonciers de biens non bâtis et d'un propriétaire suppléant :**

Election des 2 propriétaires titulaires :

Ont obtenu

M. Dominique KLEIN	15 voix
Mme Nicole MULLER	15 voix
M. HURST Jean-François	15 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux :

- sont élus membres titulaires (au nombre de 2) :

- M. Dominique KLEIN 20 rue Principale 67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL
- Mme Nicole MULLER 3 rue de la Mairie 67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

- est élu membre suppléant (au nombre de 1) :

- M. Jean-François HURST 9 rue de la Mairie 67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**4. Renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID).**

Le conseil municipal doit établir la liste des propositions des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Cette commission est importante dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Après proposition d'une liste de contribuables, en nombre double par délibération du conseil municipal, la désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques.

Cette commission est composée pour les communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

**Vu l'article 1650 du code général des impôts (CGI), proposition de 24 noms :**

	TITULAIRE	SUPPLEANT
<b>TAXE FONCIERE BATIE</b>	Alain HABER	Jean-Jacques BOHL
	Claude WERLE	Anne GARRIGUE
	Chantal JACOB	Claude HIEBEL
<b>TAXE FONCIERE NON BATIE</b>	Dominique KLEIN	Denis WURM
	Pierre HURST	Joseph STIEGLER
	Nicole MULLER	Jean-Sébastien KLEIN
<b>TAXE HABITATION</b>	Frédéric BIEBER	Danielle CANAC
	Jean-Paul SPILL	Ingrid BOUGRAT
	Bruno SCHUG	Clarisse LANGER

<b>CFE</b>	Bertrand JOST (Menuiserie JOST)	Claude MONSCHIN (Menuiserie MONSCHIN)
	Yves DEPRET (garage TROSKOT)	Olivier ARBOGAST (boulangerie)
	Stéphanie MULLER (médecin)	Pascal GODON (kinésithérapeute)

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **5. Désignation de représentants du CNAS.**

Le Comité National d'Action sociale permet de proposer aux agents des prestations sociales et culturelles (aides, vacances, loisirs, culture, prêts sociaux...).

Vu la loi n° n° 84 - 53 du 26 janvier 1984 portant sur la fonction publique territoriale,  
Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi du 19 février 2007,

Considérant que les principes de la mise en œuvre d'action sociale en faveur du personnel territorial est obligatoire du fait de la loi n° n° 84 - 53 du 26 janvier 1984,  
Considérant que la commune a choisi de confier la gestion de cette action sociale au CNAS,  
Considérant qu'il convient de renouveler les représentants du CNAS,  
Considérant qu'à cet effet, le conseil municipal doit désigner un délégué élu et un délégué agent qui assureront un contrôle et qui proposeront des évolutions en matière de prestation et représenteront la commune auprès de cet organisme,  
Considérant que pour que les agents deviennent acteur de cette action sociale il convient de les accompagner,  
Considérant que ce correspondant peut être le même que le délégué élu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne :

- Mme Clarisse LANGER, déléguée élue.
- M. Bo HONG, délégué agent.
- M. Bo HONG, correspondant.

Auprès du CNAS afin de représenter les intérêts de la commune et des agents en matière d'action sociale en leur faveur.

#### **6. Attribution de subventions communales.**

Pour prétendre à une subvention, les associations doivent motiver leur demande dans le dossier. Une enveloppe de 4 000 € a été votée lors du dernier Conseil. C'est la dernière année pour le remboursement de l'emprunt par l'Association Foncière.

Plusieurs associations ont déposé auprès de la commune un dossier de demande de subvention en **2020**.  
Après étude des dossiers déposés,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention aux associations suivantes :

- Alsace Nature : 300€
- Amicale des Sapeurs-pompiers La Souffel : 500 €

- Chorale Ste Cécile de Griesheim-sur-Souffel : 300 €
- Association Foncière de Griesheim-sur-Souffel : 1 500 €

Cette dépense sera imputée à l'article 6574.

## **7. Aménagement de la zone artisanale et commerciale.**

Dans le cadre du portage du foncier par l'Etablissement Public Foncier, une promesse de vente a été signée par l'indivision BURCKEL.

L'aménageur ITECO est en train de travailler sur le projet d'aménagement.

La question de la sécurisation du futur cheminement piéton, le long de la RD31 a été abordée. Pour la desserte de la zone d'activité, la sécurisation du carrefour est également à l'étude.

Point sur le Kleinfeld :

Pour l'aménagement de la zone du Kleinfeld, une rencontre avec la mairie de Pfulgriesheim est prévue pour fin juillet, pour définir un plan d'aménagement global, avant le dépôt d'un futur permis d'aménager.

## **8. Comptes-rendus de réunions.**

- Vie communale :

15 juin : comité directeur SIVOM. Points budgétaires, subventions, débriflateurs (qui doivent être disponible pour la population).

18 juin : réunion d'information Kleinfeld (équipe municipale). Présentation et point sur le projet.

19 juin : réunion AF (vente de deux chemins). Dans le cadre du projet d'aménagement du Kleinfeld, le bureau de l'AF a décidé de vendre deux chemins à l'aménageur P. MURA.

19 juin : Pôle médical. Evocation de la création d'un "projet pôle santé" au Kleinfeld pour permettre à des professionnels de santé de se regrouper (mutualisation des frais de fonctionnement).

22 juin : réunion avec M. MURA. Echanges sur la future zone d'extension de l'habitat au Kleinfeld.

25 juin : commission CAO. L'avis d'appel public à la concurrence (AAPC) du marché pour la réfection de voiries à Griesheim-sur-Souffel a été validé en commission. Il a été publié le 29 juin 2020, avec une phase "candidatures" de 15 jours et une phase "offre".

25 juin : conseil école maternelle (69 élèves). Et 30 juin : conseil école primaire (112 élèves). La question du périscolaire a notamment été évoquée par rapport aux places disponibles, et aux demandes de dérogation. Cf. comptes-rendus.

1<sup>er</sup> juillet : commission communication. Plusieurs supports de communication diffusés par la commune pour les habitants ont fait l'objet de discussion afin de les améliorer (Pont sur la Souffel, Newsletter du site Internet, tracts, etc.). La mise à jour du plan de la commune est envisagée. Une rencontre avec la commission "communication" de Dingsheim est prévue le 16 juillet.

- CoCoKo :

11 juin : conseil communautaire. cf. procès-verbal du 11 juin 2020.

## 9. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

## 10. Divers.

- **La journée citoyenne aura lieu probablement le weekend du 10-11 octobre 2020.**
- Un séminaire de travail pour l'équipe municipale est prévu le weekend du 19-20 septembre 2020.
- Une réflexion sur la création d'une commission "décoration de Noël" a été évoquée.

**Séance close à 22h50**

**Prochaine séance prévue le 10 juillet 2020 à 20h00**

Frédéric BIEBER Mandataire de Hélène GERAULT	Ingrid BOUGRAT	Danielle CANAC A donné mandat à René WUNENBURGER	Xavier CYREK	Julie FLICK
Hélène GERAULT A donné mandat à Frédéric BIEBER	Nicolas GINTER Mandataire de Florence HOOGSTOEL-MILLOUX	Alain HABER	Florence HOOGSTOEL- MILLOUX A donné mandat à Nicolas GINTER	Jean-François HURST
Chantal JACOB	Clarisse LANGER	Pierre OSTER	Claude WERLÉ A donné mandat à René WUNENBURGER	René WUNENBURGER Mandataire de Claude WERLÉ et Danielle CANAC

Retrouvez tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site Internet :

[www.griesheim-sur-souffel.fr](http://www.griesheim-sur-souffel.fr)